

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE (71510),

Un bâtiment de type Hangar situé 32 Avenue de la Gare.

Mise à prix : 20 000,00 € (VINGT MILLE EUROS) outre frais,

ADJUDICATION LE MARDI 19 JANVIER 2021 A 13H30

A l'audience du Juge de l'exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de CHALON SUR SAONE, y séant au Palais de Justice, 4 Rue Emiland Menand, de ladite ville

Description du bien :

Un bâtiment de type hangar non aménagé avec sur le côté droit une porte sectionnelle d'accès et une porte coulissante métallique.

Il est précisé que ce bâtiment est équipé d'ouvertures en partie haute, d'un point de lumière en partie toiture et d'un poêle au milieu de la surface.

La superficie de ce bien est de 205m².

Le tout cadastré :

Section AM N°245, lieudit « 32 Avenue de la Gare », pour une contenance de 07a 21ca

Les enchères ne pourront être reçues que par le Ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CHALON SUR SAONE.

Visite : vendredi 08 janvier 2021 à 09 heures.

Consignation : une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de 3 000,00 €.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

- A la SCP ADIDA & ASSOCIES, 15 Place du Chatelet 71100 CHALON SUR SAONE au 03.85.48.65.86

- A la SAS ACTALAW, Huissier de Justice à CHALON SUR SAONE pour la visite au 03.85.90.02.20.

Toutes les annonces de vente sur saisie immobilière du Barreau de CHALON SUR SAONE sont consultables sur le site de l'Ordre des Avocats : www.avocats-chalonsursaone.com à la rubrique : Ventes immobilières judiciaires.